

Connaître et faire valoir ses droits

L'EPER aide les minorités du Bangladesh à se défendre contre les discriminations et à faire valoir leurs droits.

Au nord-ouest du Bangladesh, l'EPER défend les droits des minorités en partenariat avec l'organisation SERP (Service Emergency for Rural People). Les Dalits (hors caste) et les Adibashis (descendants des peuples autochtones) doivent avoir les mêmes droits et les mêmes chances que le reste de la population. Un premier projet de quatre années, achevé en décembre 2016, a permis de nombreuses avancées et a bénéficié à 3768 personnes.

Organisation et formation Plus de la moitié des bénéficiaires dalits et adibashis sont membres de comités de village ou de réseaux de défense des droits humains qui s'efforcent de régler les problèmes par le dialogue et la coopération. Dans le cadre du projet, 84 personnes déléguées par les comités de village ont reçu des formations en gestion et conduite de groupes, ainsi que sur des thématiques comme l'égalité entre les sexes ou la santé et l'hygiène; 33 autres personnes ont été formées à des techniques de négociation pour un lobbying efficace; enfin, 60 autres ont été conseillées quant à l'amélioration de la direction et de la formation continue des comités de village.

Succès des actions Des rencontres, bien organisées grâce aux formations, ont eu lieu entre les communautés dalits et adibashis et leurs différents interlocuteurs (autorités, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile, journalistes, hôpitaux). Elles ont permis de discuter des besoins des minorités et de leur accès aux programmes de développement et de prestations publics. Ces actions ont fait avancer la cause des minorités dalits et adibashis : avec la prise de conscience sur l'égalité des droits au sein des autorités publiques, les minorités ont obtenu un meilleur accès aux prestations publiques, par exemple dans les domaines de l'éducation, de la santé ou du droit aux rentes de veuvage et de vieillesse. Ainsi, 216 bénéficiaires ont décroché un poste de travail dans une institution publique et 183 écoliers ont reçu une bourse d'études sans être discriminés dans la sélection.

Accès à la terre Une thématique revient fréquemment dans les discussions avec les autorités : l'accès à la terre. Les Dalits sont nombreux à craindre d'être expulsés des terres qu'ils cultivent vu qu'ils ne possèdent souvent pas de titre foncier. Par le passé, les Adibashis ont fréquemment été expulsés illicitement de leurs terres, et il arrive encore que ce genre de situation se produise. L'organisation SERP tente actuellement de protéger ces minorités et de les aider à récupérer leurs terres par un soutien juridique. Cette organisation s'engage par ailleurs pour obtenir des droits d'usage sur des terres en friche qui appartiennent à l'Etat. Au cours des dernières années, 73 familles adibashis se sont vu octroyer des droits d'usage à long terme pour un total de 6,4 hectares.

Relais dans les médias Pour donner plus de visibilité aux revendications des Dalits et des Adibashis, le projet a soutenu la formation de dix jeunes au journalisme. Sur une base bénévole, ces jeunes relayent les événements de leur communauté et transmettent leurs articles aux journaux locaux avec l'aide de l'équipe de projet. Le but est que les médias accordent un plus grand espace au point de vue des minorités.

Comités mixtes pour la sécurité Une bonne méthode pour accroître le niveau de sécurité consiste à mettre en place des comités mixtes, au sein desquels des membres des minorités concernées et des personnalités respectées dans la région thématisent les relations interethniques et désamorcent les tensions éventuelles. Il existe 16 comités qui se réunissent quatre fois par an. Les mesures ainsi adoptées ont eu des effets positifs sur la cohabitation interethnique et sur le niveau de sécurité des Dalits et des Adibashis.

En dépit des progrès importants réalisés sur ce projet, la situation laisse encore à désirer. C'est pourquoi l'EPER prolonge de quatre années encore, soit jusqu'en 2020, son partenariat avec SERP afin de profiter de la confiance acquise et des expériences des années précédentes pour bâtir un projet de société solide.



Entre 2013 et 2016, le projet lancé par l'EPER en collaboration avec sa partenaire SERP a bénéficié à 3768 personnes.

Rapport de parrainage Juin 2017

Parrainage

« Droits des minorités »

Avec votre parrainage, vous aidez les Dalits et les Adibashis du Bangladesh, les Roms du Kosovo et les Guaraní Kaiowá du Brésil à lutter contre la dévalorisation et la marginalisation. Vous permettez à ces peuples de prendre confiance en eux et les soutenez dans leurs efforts pour faire valoir leurs droits humains à des ressources comme la terre, l'eau, l'alimentation et l'éducation.

Subash – un travailleur comme les autres

Subash, jeune Dalit de 24 ans, a été exposé toute sa vie aux discriminations. A l'école, il était brimé par ses camarades de classe, sans que cela fasse sourcilier ses enseignants. Après avoir décroché son certificat d'études secondaires avec les meilleures notes, il s'est mis à la recherche d'un travail. Son premier gagne-pain consistait à faire du nettoyage, car personne n'aurait donné sa chance à un Dalit. Subash ne s'est pas découragé pour autant et il a décroché un emploi dans un magasin de textile. Mais là aussi, il était discriminé aussi bien par le patron que par la clientèle. Avec le soutien de l'EPER, le comité local des droits humains a organisé plusieurs rencontres avec le patron du magasin et les clients pour les rendre attentifs à cette situation : Subash est un être humain comme les autres, il a les mêmes droits que ses collègues de tra-

vail. A force de persuasion, le message a fini par passer et Subash jouit aujourd'hui de la considération qu'il mérite. Son salaire mensuel de CHF 67 est un apport important pour sa famille. Mais surtout, Subash a prouvé à son entourage qu'un Dalit n'est pas condamné à exécuter les basses besognes et qu'il n'est pas un citoyen de seconde zone.



A force de persuasion, le message est passé : grâce à sa persévérance, Subash a obtenu le respect à son travail et dans sa communauté

Droits fonciers pour six familles dalits

Comme la plupart des Dalits, les six familles du lotissement de Domar Upazila sont très pauvres. Résignées, fatalistes, elles survivaient jusque là en nettoyant les latrines et en cultivant une terre pour laquelle elles ne possédaient pas de droit foncier. Elles vivaient dans la crainte permanente d'une expulsion.

Grâce au travail de sensibilisation et d'encouragement réalisé par l'EPER, les Dalits ont commencé à prendre conscience de leurs droits et à les faire valoir activement. L'EPER a organisé plusieurs rencontres avec l'administration compétente pour les droits fonciers (« Upazila Land

Office »). Après plusieurs années d'un travail de persuasion et une visite des représentants des autorités, une percée considérable a été réalisée en 2015. Six familles dalits ont obtenu des titres fonciers pour les 700 mètres carrés de terres en friche sur lesquels elles vivent et qui appartiennent à l'Etat. Les autorités ont également construit un puits sur ce lotissement. Depuis, les conditions de vie se sont nettement améliorées à Domar Upazila. Plus important encore, les bénéficiaires ont appris qu'il n'existe pas d'être humains de seconde zone et chacun peut revendiquer ses droits.



Les familles dalits de Domar Upazila ont appris à connaître leurs droits et à les revendiquer